



PROCÉDURE RELATIVE à la CONFIDENTIALITÉ des MÉMOIRES d'INGÉNIEUR

Préambule : La présente procédure précise les moyens mis en place par l'école d'ingénieur·e·s du Cnam pour assurer le respect des règles relatives à la demande de confidentialité¹ d'un mémoire ingénieur ; elle ne se substitue pas aux procédures spécifiques mises en place par l'entreprise.

Dans le cas où le sujet du mémoire fait l'objet d'une entente de confidentialité entre l'élève et l'entreprise dans laquelle il a effectué son projet, la procédure ci-dessous décrite doit systématiquement être appliquée :

- 1) La mention de confidentialité doit impérativement être portée sur la couverture du mémoire.
- 2) Le mémoire est remis par l'élève, ci-après désigné par « le·la candidat·e », à chaque membre du jury en main propre contre récépissé de l'engagement de confidentialité proposé ci-dessous dûment complété et signé. L'école d'ingénieur·e·s du Cnam n'accepte aucune copie d'un mémoire classé confidentiel.
- 3) Par ce document, chaque signataire² reconnaît participer au jury de soutenance d'un mémoire ingénieur classé confidentiel et de ce fait s'engage à :
 - Conserver le mémoire dans des conditions garantissant sa sécurité et sa confidentialité,
 - Ne divulguer sous aucune forme que ce soit le contenu du document écrit et les propos tenus lors de la soutenance,
 - Restituer au·à la candidat·e l'ensemble des documents en sa possession (relatifs au mémoire et à la soutenance de celui-ci) à la fin de la présentation orale.
- 4) Le jour de la soutenance, le·la candidat·e remet au·à la Président·e du jury les engagements de confidentialité dûment complétés et signés ; ils seront annexés au PV de soutenance du mémoire et archivés dans le dossier de l'élève.
- 5) Un mémoire confidentiel, ni même son résumé, ne pourra pas être déposé à la bibliothèque de l'établissement.

¹ Nous ne parlons ici que des mémoires pour lesquels la confidentialité absolue est requise. Les mémoires pour lesquels il est prévu une levée de confidentialité à 5 ans n'entrent pas dans ce cas de figure.

² Chaque participant au jury remplit et signe le document « Engagement de confidentialité ».



ENGAGEMENT de CONFIDENTIALITÉ

NOM et Prénom du·de la candidat·e :

Spécialité :

Entreprise :

Je soussigné·e (NOM, Prénom) :

participant au jury de soutenance du mémoire ingénieur du·de la candidat·e désigné·e ci-dessus, en tant que

- ☐ Président·e
- ☐ Tuteur·trice mémoire
- ☐ Membre enseignant·e
- ☐ Personnalité extérieure (préciser le nom de l'entreprise et votre fonction) :

m'engage à :

- Conserver le mémoire dans des conditions garantissant sa sécurité et sa confidentialité,
- Ne divulguer sous aucune forme que ce soit le contenu du document écrit et les propos tenus lors de la soutenance,
- Restituer au·à la candidat·e l'ensemble des documents en ma possession (relatifs au mémoire et à la soutenance de celui-ci) à la fin de la présentation orale.

Fait à _____, le _____

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »